

# S'informer pour agir

Tous secteurs  
d'entreprises

Pour les dirigeants et  
salariés, nouveaux  
entrepreneurs,  
partenaires public,  
étudiants,

GRATUIT

## La CCI vous répond

*Ce qu'en pensent  
nos clients...*



« Dans la jungle  
des questions que  
se pose un jeune  
chef d'entreprise  
comme moi,  
j'ai apprécié l'efficacité  
d'écoute du chargé  
de relation client  
de la CCI.  
En moins de temps  
qu'il ne faut pour le  
dire, j'ai reçu par mail  
la réponse à ma  
demande concernant  
les foires et marchés  
du département. »

Vous avez besoin d'une information, d'une orientation ou d'une mise en relation pour créer votre entreprise, effectuer vos formalités, participer à un événement, développer vos affaires en France ou à l'international, former vos salariés, contacter un expert, bénéficier de l'un de nos services ou produits, etc.

La CCI vous répond au 02 38 77 77 77.

### ■ Descriptif :

Réponse immédiate à vos demandes de renseignement (informations, dates et contacts utiles, fiches réponses...) sur diverses thématiques : création, formalités d'entreprise, juridique, commerce, etc.

Réponse sous 48 h par nos experts à vos demandes plus personnalisées.

### ■ Informations pratiques :

Un Numéro unique : **02 38 77 77 77**

Accessible du lundi au vendredi, tous les jours de l'année, hors jours fériés, de 8 h 30 à 18 h 30 sans interruption (Prix d'un appel local)

Posez vos questions 24 h / 24 en déposant votre formulaire de demande sur le portail de la Communauté Economique du Loiret [www.loiret.cci.fr](http://www.loiret.cci.fr) rubrique « la CCI vous répond »

« La CCI vous répond » au  
**02 38 77 77 77**  
[www.loiret.cci.fr](http://www.loiret.cci.fr)